



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## retraites complémentaires

Question écrite n° 117995

### Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des enseignants du secteur privé invalides au regard du droit à la retraite additionnelle instituée par la loi Censi. En effet, ces enseignants en situation d'invalidité déplorent que la retraite additionnelle instituée par la loi Censi ne leur soit pas accessible malgré leur situation de personne invalide et l'accomplissement de leur carrière au sein de l'enseignement privé. Ils déplorent à ce titre la compensation insuffisante de leur situation d'invalidité et demandent l'extension à leur profit du bénéfice de la retraite additionnelle. Dans ces conditions, elle lui demande de préciser s'il entend prendre des mesures permettant de donner suite à cette revendication et, le cas échéant, sous quel délai.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Renée Oget](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117995

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 février 2007, page 1471